

# CONSEIL REGIONAL DU LIMOUSIN

## COMMISSION PERMANENTE REUNION DU 25 février 2010

La commission permanente du Conseil Régional du Limousin s'est réunie le 25 février 2010. Elle a affecté un peu plus de 25,5 M€. Les plus grosses enveloppes ont été attribuées aux secteurs du développement économique (7,3 M€) ; de l'aménagement du territoire (6,8 M€) ; de l'éducation (5,9 M€) et du développement culturel (près de 3M€).

### EDUCATION

#### • Crédits supplémentaires

145 000 € ont été affectés à la réalisation de travaux de réfection des murs de soutènement du lycée technologique des métiers du bâtiment à Felletin et 370 000 € pour la réalisation des travaux d'aménagement de l'atelier électrotechnique et du foyer des élèves du lycée Edouard Vaillant à Saint-Junien.

#### • Fond de concours

La Région participera, à hauteur de près de 2,3 M€, à la construction d'un gymnase par la Ville de Brive dans le quartier du Lycée Lavoisier en contrepartie de l'utilisation de ce nouvel équipement par les lycéens du Bassin de Brive.

De la même manière, la Région participera à hauteur de 2 M€ à la construction d'un complexe multi-activités par la Ville de Guéret qui sera mis à disposition des lycéens de Pierre Bourdan.

### FORMATIONS PROFESSIONNELLES

#### • Programme d'actions

Dans le cadre de la participation de la Région à la réalisation des programmes d'action des structures de formation, un peu plus de 114 000 M€ ont été attribués à l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT), 100 000 € à Uni formation en tant que contribution à la rémunération des salariés du secteur de l'aide à domicile et 40 000 € à l'AFPI Limousin dans le cadre du plan de formation des salariés des Fonderies d'Ussel.

### DEVELOPPEMENT CULTUREL

#### • Musique

Un peu plus de 104 000 M€ ont été attribués à une dizaine d'associations pour l'organisation de leurs activités dans le secteur de la musique. Entre autres : l'Académie de la musique et du concours international de piano Francis Poulenc de Brive, le Centre de Rencontres artistiques de Villefavard, les Jeunesses Musicales de France...

## **• Festivals**

Près de 325 000 € ont été attribués à près d'une trentaine d'associations pour l'organisation de l'édition 2010 de leur festival : Haut Limousin Québec, Saint Just Culture Loisirs, les Amis du Festival de la Vézère, les Amis de l'Ensemble Epsilon, Conte en Creuse, Cristi Urbaka...

## **• Création de Lieux**

- 180 000 € ont été réservés pour la création d'une salle de spectacle polyvalente dans l'une des granges de l'île de Vassivière.
- 120 000 € ont été attribués à la Communauté de Communes du Haut Limousin pour la création d'une médiathèque intercommunale à Bellac.
- 965 000 € ont été attribués à la Commune de Limoges pour la restructuration et le développement du Musée de la Résistance et de la Déportation et la réalisation de l'espace CITE (Communication, information, Télé diffusion, Echanges).
- 3 800 € ont été attribués à la Communauté de Communes Creuse Taurion Gartempe pour l'aménagement du Centre de la Pierre de Masgot.

## **• Château de Vassivière**

Dans le cadre du contrat de projets Etat-Région, la commission permanente a décidé de solliciter une subvention de l'Etat à hauteur de 400 000 € pour le financement des travaux d'aménagement du Château de Vassivière en résidence d'artistes.

## **• Fondation La Borie en limousin**

Près de 417 000 € ont été attribués à la Fondation La Borie en Limousin pour le financement des investissements relatifs à la création d'un nouveau lieu de résidence, la réalisation d'un jardin des sons et lumières, l'équipement du studio son et la restauration des toitures de la grange et des anciennes écuries.

## **• Accueil de manifestations sportives**

Près de 116 000 € ont été attribués à près d'une dizaine de clubs ou de collectivités pour l'accueil en 2010 de manifestations sportives : championnat de France patinage synchronisé, championnat de France universitaire de boxe, accueil du Paris – Nice (cyclisme)...

## **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **• Pôle d'échange multimodal de Brive**

Une subvention globale de 2,8 M€ (H.T) a été attribuée à la Ville de Brive, à la SNCF et à Réseau Ferré de France pour la réalisation d'un pôle intermodal sur le site de la gare de Brive.

### **• Renouveau des Châtaigniers**

Une subvention de 57 000€ a été attribuée au Centre régional de la Propriété Forestière du Limousin pour la mise en œuvre du programme de renouvellement durable et de qualité des châtaigniers du Périgord – Limousin.

### **• Stade municipal de Saint-Junien**

Près de 288 000 € ont été attribués à la Commune de Saint-Junien pour la réalisation des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase de restructuration du stade municipal dans le cadre du contrat de pôle structurant de Saint-Junien.

### **• Restauration – Valorisation du patrimoine bâti**

Plus de 1M€ ont été attribués dans le cadre des conventions territoriales pour la période 2010-2013 au Pays Vallée de la Dordogne Corrèzienne, au Pays de l'Ouest Limousin avec le Parc naturel régional du Périgord – Limousin, au Pays de St Yrieix Sud Haute-Vienne, au Pays de Tulle et au Pays du Sud Creusois.

### **• Agglomération de Brive**

282 000 € ont été attribués dans le cadre de la Convention territoriale de l'agglomération de Brive pour la période 2008–2013 à la société d'aménagement du Bas Limousin pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un espace de Congrès et les aménagements urbains autour du théâtre, et à la commune de Brive pour la restructuration et la modernisation du multi-accueil l'Arc-en-Ciel, l'extension du dojo et la construction d'une salle d'escrime.

### **• Valorisation du patrimoine naturel**

Près de 344 000 € ont été attribués au Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin (CREN) pour la mise en œuvre en 2010 d'une cinquantaine d'actions.

### **• Ressources en eaux**

Après plus de deux ans, les premiers résultats du programme de recherche mené en collaboration avec le BRGM sur les eaux souterraines (Silures Limousin) sont disponibles. Une enveloppe de 344 000 € a été affectée pour les dépenses relatives à la mise en œuvre du 2<sup>ème</sup> module du programme : Silures Bassin Versant.

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **• Promotion des productions agricoles**

Une subvention de 176 000 € a été attribuée au Comité régional de promotion des produits agricoles et alimentaires du Limousin (CREPAL) pour la mise en œuvre de la 2<sup>ème</sup> phase de la 3<sup>ème</sup> tranche du Programme Image Limousine (PIL), campagne de promotion TV des productions régionales.

### **• Pôles de Compétitivité**

Une subvention de 254 000 € (crédits européens FEDER) a été attribuée à l'association pour le développement et la promotion du Pôle européen de la céramique pour son fonctionnement en 2010.

Une subvention de 457 000 € (crédits région et crédits européens) a été attribuée à l'association ELOPSYS pour le fonctionnement du pôle de compétitivité en 2010.

### **• Génomique bovine**

Une subvention de 305 000 € sur un montant total de dépenses de 872 000 € a été attribuée à France Limousin Sélection pour son programme de soutien à la génomique bovine allaitante.

### **• Projet DISATECH**

Une enveloppe globale 510 000 € (à parité crédits région et Europe) a été attribuée à l'entreprise DISATECH (Limoges) et à l'Agence pour la valorisation de la recherche universitaire, pour le compte du laboratoire Minacom (XLIM).

### **• Pépinière Brive Startech**

250 000 € de crédits Région et 79 000 de crédits européens (FEDER) ont été attribués à la société d'économie mixte d'aménagement du Bas Limousin et la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Pays de Brive pour l'acquisition de matériel et de mobilier dans le cadre du projet de création de la pépinière d'entreprises « Brive Startech » (rue Armand Sourie).

### **• Croissance des Entreprises**

Près de 1,2 M€ ont été attribués sous forme d'avances remboursables ou de subventions à une douzaine d'entreprises pour la construction de nouveaux établissements, l'acquisition de différents matériels de production, la mise en œuvre de nouvelles stratégies de développement, en interne ou à l'international.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de contrats de croissance, près de 912 000 € ont été attribués aux entreprises SOLIF à Limoges, Coquet à St Léonard de Noblat, ASCOM INGENIERIE à Limoges, Codechamp à Champagnat, Point Carré Com à Limoges, Motomove à Isle, pour la réalisation d'investissements matériels, la création d'emplois, le recrutement de cadres, le développement de stratégies de commercialisation...

### **• Développement touristique**

Dans le cadre du programme « qualification et thématisation des hébergements touristiques », un peu plus de 181 000 € ont été attribués à une dizaine de bénéficiaires pour la réalisation d'études pour des aménagements de camping, la création de gîtes, d'infrastructures de loisirs, la modernisation d'hôtels-restaurants et la création de meublés.

### **• Emplois associatifs**

Près de 421 000 € ont été attribués à des associations dans le cadre du dispositif de soutien aux projets et à l'emploi associatif afin de proroger l'existence de 55 emplois jusqu'au 31 décembre 2010.

## **GESTION DES FONDS EUROPEENS**

### **• Métiers de l'eau**

La commission permanente a décidé de modifier le plan de financement de l'opération « extension des installations du Centre national de formation aux métiers de l'eau » (CNFME) sur le site de la Souterraine, porté par l'Office international de l'eau (OIE) et d'affecter 560 000 € de fonds européens (FEDER) à cette opération.

### **• Pôle domotique de Guéret-St Vaury**

Une subvention de 240 000 € sur les fonds européens (FEDER) a été attribuée à la Communauté de communes de Guéret Saint-Vaury pour la construction d'un centre de ressources domotiques.

**CONSEIL REGIONAL DU LIMOUSIN**

**COMMISSION PERMANENTE  
REUNION DU 25 février 2010**

EDUCATION	5 909 280€
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE	457 971€
FORMATION PROFESSIONNELLE	764 429€
DEVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF	2 990 843€
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	6 829 515€
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	7 326 091€
GESTION DES CREDITS EUROPEENS	1 176 939€
COMMUNICATION-CITOYENNETE	95 500€
<b>TOTAL</b>	<b>25 550 568€</b>